

FORMATION EN ALTERNANCE PENDANT 10 MOIS

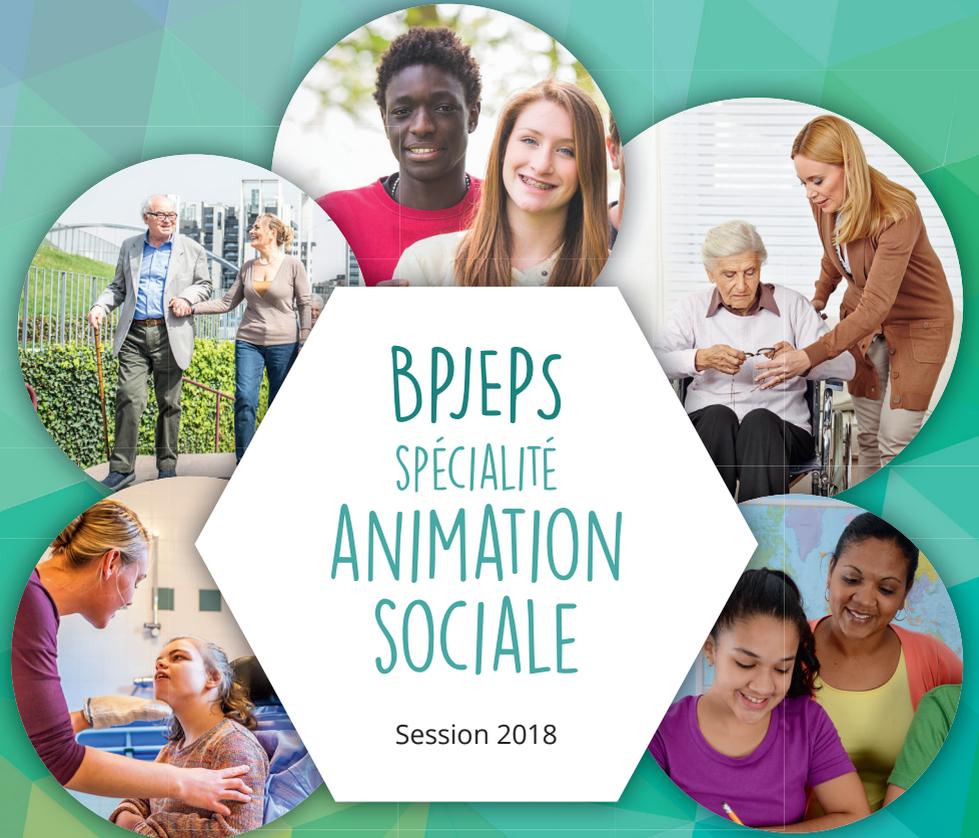
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

192, rue Horace Bertin
13005 Marseille

CFREP I LA VIGIE,
allée du Bois La Maurelette
13015 Marseille

Laurence ALEMANY
04 91 63 45 96
bpjeps@laligue13.fr
www.laligue13.fr

 Ligue de l'enseignement
Fédération des Bouches-du-Rhône



BPJEPS SPÉCIALITÉ ANIMATION SOCIALE

Session 2018

Formations avec ou sans UCC
Direction d'un accueil collectif de mineurs

LE CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ÉDUCATION PERMANENTE

Le CFREP de la Ligue de l'enseignement - Fédération des Bouches-du-Rhône dispense chaque année des milliers d'heures de formation agréées par l'État à travers la DIRECCTE, la DRJSCS ainsi que le Conseil régional Provence-Alpes-Côte-D'azur.

QU'EST-CE QUE LE BPJEPS ANIMATION SOCIALE ?

L'animateur social intervient dans le but de favoriser « l'insertion, l'inclusion, la médiation, l'interculturalité, le maintien de l'autonomie de la personne et plus généralement la relation sociale ». « Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. »

(extrait du référentiel professionnel, arrêté du 18 juillet 2016).

CONTENU DE LA FORMATION

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale

UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

*UC Complémentaire : Direction d'un Accueil collectif de mineurs

INFORMATIONS PRATIQUES

En 2017, nous proposons deux formations BPJEPS spécialité Animation sociale qui se déroulent en alternance.

	Avec UCC	Sans UCC
Dates	22/01/2018 > 13/11/2018	02/05/2018 > 23/01/2019
Coût	5 985 €	5 481 €
Heures en centre	665 heures	609 heures
Heures en entreprise	693 heures	623 heures
Tests de sélection	Décembre 2017	Avril 2018
Date limite de dépôt du dossier	30 novembre 2017	26 mars 2018

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- > être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST
- > justifier d'une expérience en animation d'une durée minimale de 200 heures (attestations obligatoires des structures d'accueil)

Sont dispensés de fournir l'attestation d'expérience les personnes titulaires d'un des diplômes suivant :

- BAPAAT ; BAFA ; BAFD
- CQP Animateur périscolaire ; Animateur de Loisirs sportifs
- Baccalauréats professionnels : agricole (toute option) ; « services de proximité et vie locale » ; ASSP
- Brevet professionnel agricole (toute option)
- BEP : « carrières sanitaires et sociales » ; « services aux personnes » ; ASSP
- CAP « Petite Enfance »
- Diplôme professionnel d'aide-soignant
- Diplôme d'aide médico-psychologique
- Titres professionnels : agent de médiation ; technicien médiation services
- Diplômes d'Etat : auxiliaire de vie sociale ; moniteur éducateur ; accompagnant éducatif et social ; auxiliaire de puériculture ; technicien de l'intervention sociale et familiale

LES FINANCEMENTS POSSIBLES

Les prises en charge dépendent de votre statut : 14 places sont financées dans le cadre du Programme Territorial de la Formation Professionnelle Qualifiante du Conseil Régional PACA pour les publics suivants :

- Moins de 26 ans : prescription Mission Locale
- Demandeurs d'emploi adultes : contactez votre référent Pôle Emploi
- Personnes reconnues travailleurs handicapés : contactez Cap Emploi
- Bénéficiaires du RSA : contactez le PLIE ou le DAE 13 (CG13)

Possibilité d'accueil des salariés (6 places) dans le cadre d'un CIF, emploi d'avenir
Autres cas : nous contacter

DATES DES RÉUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES

Rendez-vous au CFREP, 1 allée du Bois, la Maurelette (Marseille, 15^{ème}) pour une réunion d'information :

- **Formation avec UCC** : 10 et 17 octobre 2017 ; 7 et 14 novembre 2017, toutes à 10h
- **Formation sans UCC** : 6 et 22 février 2018 ; 8 et 20 mars 2018, toutes à 10h